

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2000 /035 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE
FONCTIONNAIRES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par le Décret N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000 nommant les Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Monsieur Mamadou CONTE, précédemment Conseiller au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, est nommé Secrétaire Général Adjoint de la Ligue Islamique Nationale en remplacement de ELHADJ Sékou BANGOURA, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Elhadj Sékou BANGOURA, précédemment Secrétaire Général Adjoint de la Ligue Islamique Nationale, est nommé Conseiller auprès du Secrétaire Général de la Ligue Islamique Nationale.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 25 AVRIL 2000



GENERAL LANSANA CONTE